

Stéphane POMPIDOU

Direction des Études
Département GMP, IUT de Bordeaux
15, rue Naudet
CS 10207
33175 GRADIGNAN cedex

Tél. : 05 56 84 57 37

Mél. : dde-gmp@iut.u-bordeaux.fr

Objet Rentrée à l'IUT en première année
de BUT GMP, en formation initiale
ou par apprentissage

Gradignan, mercredi 22 juillet 2026

Merci de lire très attentivement l'intégralité de cette lettre et de prendre en compte chaque consigne et information.

*Cette lettre est également disponible sur **notre site internet**. Des documents y sont à récupérer et à déposer en ligne. Vous devrez donc le faire à partir d'un ordinateur, et non d'un smartphone.*

Attention ! Certaines informations concernent les étudiant-es en formation initiale (formation « classique »), d'autres les étudiant-es en formation par apprentissage.

Madame, Monsieur,

Cher-ère futur-e étudiant-e,

Toute l'équipe du département (enseignants, administratifs, et techniciens) est engagée pour que votre accueil et votre scolarité se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Nous vous souhaitons la bienvenue au département GMP.

Au-delà des connaissances scientifiques et des compétences technologiques que vous allez acquérir pendant ces trois ans de formation, vous devrez développer très rapidement un savoir-être professionnel. C'est pour cela que nous serons exigeants sur l'autonomie dont vous ferez preuve dans la gestion de vos études, et sur le respect des consignes données dans tous les domaines de la formation.

Accès à l'IUT et accueil

- L'accès à l'IUT se fait en voiture, à vélo, à pied, etc. par la rue Naudet. Vous devez strictement respecter les règles de circulation et les zones de stationnement du site ;
- Un accueil est prévu le **2 septembre 2026** à partir de **9h45** et sera assuré par les étudiant-es de 2^e année. La journée se terminera à 18h ;
- La pause de midi est prévue entre 12h et 14h pour permettre à chacun de se restaurer. Les moyens de restauration du CROUS proches de l'IUT seront accessibles.

La réunion de rentrée

La réunion de rentrée (présence obligatoire) en première année de BUT GMP est fixée au **mercredi 2 septembre 2026 à 10h en amphi 3 ou 4.**

.../...

Si vous avez le moindre problème pour participer à cette réunion de rentrée, vous devez en informer la direction des études du département GMP par courriel (abs-gmp@iut.u-bordeaux.fr).

Les étudiant-es *apprenti-es* doivent en plus prévenir le CFAI (k_labdie@cfai-aquitaine.org) et leur entreprise. Une rentrée au CFAI est également prévue le **jeudi 3 septembre 2026** (voir les consignes du CFAI).

Attention ! Beaucoup d'informations, de consignes et de procédures vous seront données lors de cette rentrée. Vous devez prendre en notes tout ce qui vous sera dit pour vous y référer ensuite.

Votre groupe vous sera communiqué lors de cette réunion. Les groupes sont constitués par le département et ne peuvent être modifiés pour convenance personnelle.

Lors de la première semaine, vous aurez des informations sur la gestion des absences, les emplois du temps, le système informatique (réseau, ENT, logiciels, Moodle, etc.), les modalités de validation d'années, la structure de la formation, les services de l'université (sport, bibliothèque universitaire (BU), etc.). Vous aurez également des évaluations de positionnement en lien avec le Summer Camp (voir ci-après).

Les démarches administratives

(Dès maintenant et au plus tard le 28 août 2026)

Pour l'IUT

Si ce n'est pas encore fait, vous devez finaliser votre **inscription administrative à l'IUT**. Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'IUT. Cette inscription doit être impérativement faite **avant le jour de la rentrée** pour pouvoir activer votre compte informatique au plus tôt.

(Notez que si vous intégrez la formation *par apprentissage*, les frais d'inscription sont intégrés au contrat ; vous ne devez rien payer.)

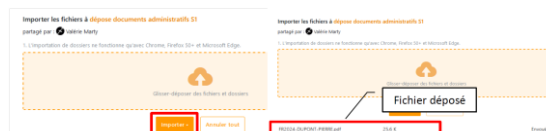
Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, merci de joindre la scolarité de l'IUT à partir du lundi 24 août 2026 (fvu-gradignan@iut.u-bordeaux.fr ; 05 56 84 57 20 / 26). Une fois l'inscription réalisée, vous devez bien suivre l'étape 4 et vous référer à la procédure jointe à ce courrier pour activer votre **IDNUM** (compte informatique universitaire).

NB En cas de problème dans vos démarches d'inscription, il est inutile de contacter le département GMP (direction des études, secrétariat, etc.) ; nous ne serons pas en mesure de répondre à vos questions.

Pour le département GMP

Vous devez également compléter une fiche la **fiche de renseignements et d'autorisations diverses** disponible en ligne.

C'est un fichier au format PDF que vous devez impérativement compléter à partir d'un ordinateur et signer (numériquement ou en insérant votre signature). Le nom du fichier doit être obligatoirement « **fiche2026-NOM-PRÉNOM** » (p. ex. si je m'appelle Pierre Dupont : **fiche2026-DUPONT-PIERRE.pdf**). Il doit être déposé en ligne **sur ce lien**. Glissez le fichier dans la fenêtre orange ou en cliquez sur « Importer ». Le dossier n'est accessible que par la direction des études du département.



Les cours débuteront le **jeudi 3 septembre à 8h**. Les absences seront comptabilisées à partir de cette date, toutes les formalités administratives auront dû être préalablement réglées.

Par ailleurs pour les enseignements, il vous est demandé d'acquérir le matériel dont la liste est donnée ci-après.

Pour les activités dans le hall productique, la tenue adaptée (**équipements de sécurité**) est obligatoire dès le jeudi 3 septembre.

Les étudiant·es mineur·es en formation initiale

L'IUT de Bordeaux doit demander une dérogation à l'inspection du travail pour que les étudiant·es mineur·es à la rentrée soient autorisés à effectuer des travaux réglementés par le code du travail (travaux sur machines essentiellement). Une visite médicale obligatoire est prévue pour eux.

Si c'est votre cas, vous devez prendre connaissance et appliquer les **consignes de préparation de cette visite** (voir documents joints).

Pour les étudiant·es *apprenti·es* mineur·s à la rentrée, ce sont les entreprises qui doivent faire le nécessaire auprès de la médecine du travail.

Préparez votre rentrée !

Enfin, n'oubliez pas de préparer votre rentrée en effectuant des révisions ; prendre un bon départ est important.

Vous trouverez le détail (également en pièce-jointe du courriel) un programme de révisions sur le site internet du département GMP.



Des évaluations portant sur les prérequis indispensables pour l'entrée en BUT sont prévues à la rentrée. Elles porteront sur les thèmes de révisions que vous trouverez sur le **site internet du département GMP**.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons de bonnes vacances et une bonne préparation de votre rentrée.



Valérie MARTY

*Chef du Département GMP
De l'IUT de Bordeaux*



Stéphane POMPIDOU

*Directeur des études
Dép. GMP, IUT de Bordeaux*

PJ : - liste du matériel à acquérir ;
- Note à l'attention des étudiant·es mineur·es.

Note à l'attention des étudiant·es mineur·es en formation initiale ou par apprentissage

Ces consignes concernent tout·e étudiant·e né·e après le 1^{er} octobre 2008

Dès maintenant et au plus tard le 24 août 2026

Vous devez faire signer par vos parents ou tuteurs l'« Information relative à la protection des mineurs en formation professionnelle » **disponible en ligne**.

Vous devez le renommer sous format PDF ou JPEG comme suit. **Le nom du fichier doit être obligatoirement « mineur2026-NOM-PRÉNOM »** (p. ex. si je m'appelle Pierre Dupont : « mineur2026-DUPONT-PIERRE.pdf »). Vous déposez le document **sur ce lien**, en le glissant dans la fenêtre orange ou en cliquant sur « Importer ». Le dossier n'est accessible que par la direction des études du département.

Vous devez également faire compléter le **questionnaire médical** (à ne pas déposer en ligne). **Ce questionnaire est strictement confidentiel, soumis au secret médical**. Vous devez imprimer ce document et le mettre complet sous enveloppe cachetée à l'attention du Médecin du service de santé universitaire, le jour de la visite médicale, accompagné du **carnet de santé**, du **carnet de vaccinations** et de la **copie de tout document utile**.

Les visites médicales devraient avoir lieu entre le 7 et le 18 septembre. **Vous devez être en possession de ces documents dès la rentrée.**

Équipement facilitant la formation à domicile et l'enseignement à distance

Comme vous y avez été sans doute sensibilisé, un minimum d'équipement est conseillé pour le travail à distance (même si nous espérons ne pas en avoir besoin pendant l'année 2026-2027) et pour le travail personnel (accès à distance au réseau de l'IUT et aux logiciels professionnels).

- Un accès à internet pérenne sur son lieu de résidence pendant l'année universitaire (p. ex. une box, une clé 4G ou le forfait de données de votre abonnement téléphone suffisant) ;
- Un équipement permettant de prendre en photo un document manuscrit qui devra être remis par courriel par exemple (très souvent les étudiant·es utilisent l'appareil photo de leur téléphone) ;
- Un ordinateur calibré pour faire de la bureautique de base et équipé au moins de ces types de logiciels :
 - un navigateur web (p. ex. Firefox, Chrome, etc.) ;
 - une suite bureautique (p. ex. LibreOffice est libre et gratuit) ;
 - un lecteur de document PDF (p. ex. Acrobat Reader, XpdfReader, etc.) ;
 - un archiveur (p. ex. 7zip).

Il n'y aura pas besoin d'installer des logiciels métiers lourds et nécessitant un ordinateur puissant.

Il n'est pas obligatoire d'avoir une imprimante. Une photocopieuse/imprimante est disponible à la BU de l'IUT.

En plus des bourses et des aides d'accès au logement, et pour faciliter votre accès au numérique, des aides peuvent être mises à votre disposition. N'hésitez pas à vous renseigner sur les sites du **Crous**, de la **Région Nouvelle Aquitaine** et de l'**Université de Bordeaux**.

Liste du matériel à acquérir

Le matériel demandé sera utilisé en formation

Matériel nécessaire pour la rentrée

• Enseignements transverses

- ☐ Calculatrice réglementaire (type *Collège*) : CASIO, modèle : fx-92+ Collège (seule autorisée durant les devoirs surveillés. (L'utilisation d'une calculatrice de type *Lycée* sera considérée comme de la fraude) ;
- ☐ Rapporteur ;
- ☐ Équerre ;
- ☐ Triple décimètre transparent.



• Enseignements de Conception Mécanique

- ☐ A. Chevalier. *Guide du dessinateur industriel*. Hachette Technique. Hachette Éducation, 2003. 335 p. (Guides industriels). ISBN : 2-01-168831-0

Le Guide du dessinateur industriel (GDI) a été profondément remanié en 2004. De ce fait, les éditions antérieures sont déconseillées. Les étudiant-es qui ont déjà un livre équivalent le gardent, quel que soit l'auteur, et n'achètent pas le GDI.



Matériel de dessin

La plupart des dessins de conception seront numériques, mais certains, pour des raisons pédagogiques, seront faits au crayon. Il vous est donc demandé de disposer à la rentrée de :

- ☐ Porte-mine diamètre 0,5 mm, équipé en mines HB ;
- ☐ Crayons de couleur ;
- ☐ Compas ;
- ☐ Trace-cercles ;
- ☐ Gomme.

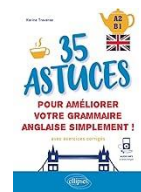
• Activités dans le hall productique

- ☐ Équipements de sécurité :
 - Blouse en coton (celle du lycée est acceptée. Les étudiant-es du BdE proposeront à la rentrée une commande de blouses avec le logo GMP, pour un prix entre 20 et 25 €.) ;
 - Chaussures de sécurité, paire de lunettes de protection et paire de gants anti-coupure (exemple de type de gants) ;
- ☐ Carnet 11 × 17 cm, 180 pages, petits carreaux à mettre dans la poche de la blouse ;
- ☐ Cadenas identifié avec votre nom.

• Enseignements d'Anglais

Vous devez vous procurer le livre suivant en format papier pour faciliter le travail en cours :

- ☐ K. Traverse. *Anglais. 35 astuces pour améliorer votre grammaire simplement !* Paris : Ellipses, 2021. 264 p. ISBN : 978-2-340-04628-3



• Les ouvrages de référence suivants sont recommandés

Il n'est pas nécessaire de les acheter. Ils sont disponibles en nombre à la bibliothèque de l'IUT.

- ☐ P. Agati, G. Delville, et Y. Brémont, *Mécanique du solide. Applications industrielles*. in Sciences Sup. Dunod, 2020



- J.-L. Fanchon. *Guide des sciences et technologies industrielles*. Paris : Nathan, 2025. 624 p. ISBN : 978-2-09-505141-9.



- J.-L. Fanchon. *Guide de mécanique (BTS, DUT, Licence, Classes prépa. PTSI et TSI)*. Paris : Nathan, 2019. 576 p. ISBN : 978-2-09-165349-5



- K. Gieck, R. Gieck. *Formulaire Technique*. München : Hanser Fachbuch, 2013. 656 p. ISBN : 978-3-446-42028-1



- Chevalier A., Bohan J. *Guide du technicien en productique. Pour maîtriser la production industrielle*. Paris : Hachette Éducation, 2003. 288 p. ISBN : 978-2-01-167584-2

